



LA NOUVELLE-CALÉDONIE : UN ENJEU LOCAL AUX IMPLICATIONS INTERNATIONALES

Par Sarah Mohamed-Gaillard

6 DÉCEMBRE 2021

La Nouvelle-Calédonie : un enjeu local aux implications internationales

Synthèse

Sarah Mohamed-
Gaillard

*Maitresse de
conférences en histoire
contemporaine
INALCO, CESSMA (UMR
245) Sorbonne Paris
Cité*

6 décembre 2021

Le référendum du 12 décembre 2021 intervient dans un contexte géopolitique mouvant. Depuis deux décennies, l'Océanie est traversée de tensions nouvelles et chaque parcelle de territoire devient un objet de rivalités stratégiques. A côté des Etats présents depuis longtemps dans la région, de nouvelles puissances comme la Chine et l'Inde, entendent désormais aussi y faire valoir leurs intérêts. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre l'importance que Paris accordait à l'accord avec l'Australie, principal pays frontalier de la France dans la région, dénoncé par une volte-face inattendue de Canberra, sous la pression américaine. La France développe en effet depuis plusieurs années une stratégie dite « Indopacifique » visant à donner une cohérence à sa présence dans les océans indien et pacifique. Au regard de cette ambition, la Nouvelle Calédonie joue un rôle clé. L'archipel calédonien est le principal territoire de l'ancrage local de la France et le support de sa présence militaire en Océanie. L'exploitation du nickel est une ressource stratégique. La zone économique exclusive (ZEE) liée aux littoraux insulaires représente un atout et une responsabilité environnementale majeure pour la France. Après des années de tension et de violence, les accords de Matignon et de Nouméa ont montré une capacité à apaiser le dialogue, sinon à dessiner un avenir clair pour le territoire. Vis-à-vis de ses voisins inquiets d'une possible instabilité, la France s'affirme toujours comme une puissance appelée à rester dans une région.

L'affirmation plus active de la puissance chinoise change les équilibres établis. Une sourde lutte d'influence auprès des Etats insulaires de l'arc mélanésien oppose la Chine à Taiwan et à l'Australie. La présence commerciale et industrielle chinoise se manifeste en particulier en Nouvelle Calédonie par un intérêt marqué pour les ressources minières et halieutiques, ou encore comme destination touristique. Il est difficile de ne voir en la Chine qu'un partenaire comme un autre, alors que le programme des « nouvelles routes de la soie » démontre un activisme diplomatique soutenu par les offres de « soutien » économique.

Les choix institutionnels à venir des néo-calédoniens concernant leur relation à la France auront des incidences bien au-delà du rapport métropole-outré-mer, ils peuvent changer la donne géostratégique au milieu de l'océan pacifique où se redessinent les relations américano-chinoises. Au-delà du vote, les formes de l'interdépendance entre la Nouvelle Calédonie et la France resteront à discuter, à la lumière de ces enjeux géostratégiques en pleine transformation.

Le processus de sortie de l'accord de Nouméa se déroule dans un environnement géopolitique mouvant. Depuis vingt ans, la scène diplomatique de l'Océanie se complexifie car, outre les puissances historiquement impliquées ou situées dans la zone (Australie, Nouvelle-Zélande, États-Unis, Japon, France), elle suscite l'intérêt de nouveaux acteurs (la République populaire de Chine, Taiwan, l'Inde, Singapour, les Émirats arabes unis, la Russie...). L'Océanie s'affirme comme un espace de compétition des grandes puissances, et les intérêts internationaux tendent à s'immiscer dans les enjeux locaux et régionaux. La Nouvelle-Calédonie n'échappe pas à ce jeu d'échelles.

Enjeu local et national, le troisième référendum d'autodétermination auquel sont appelés les Calédoniens depuis 2018 résonne à l'échelle régionale sous les effets conjugués de la progression de l'influence chinoise en Océanie, de la formulation d'une stratégie indopacifique dans laquelle la France s'insère par ses Outre-mer, et, plus récemment, de l'annonce de l'alliance AUKUS, qui s'est traduite par la rupture du contrat par lequel la France devait fournir des sous-marins à l'Australie¹. Le choix institutionnel et politique que la Nouvelle-Calédonie s'apprête à faire déborde ainsi le destin de l'archipel et interpelle la France quant à son rôle en Océanie et au sein de la stratégie indopacifique. Rappelons que l'Indopacifique est motivée par la volonté des États-Unis de répondre aux ambitions globales de la République populaire de Chine (RPC), mais le vocable recouvre des logiques et des stratégies différentes selon les États qui y adhèrent (Australie, Japon, Inde, France...), et selon les bassins océaniques.

Dans une région longtemps perçue comme une marge des relations internationales, la montée en puissance de la RPC, comme le développement par les États insulaires de diplomatie poussant davantage leurs propres agendas, questionnent les puissances de la région et les poussent à reformuler leurs politiques. Comprendre les enjeux internationaux mouvants qui pèsent sur l'Océanie, la Nouvelle-Calédonie et sur la présence de la France en Indopacifique nécessite de replacer cette actualité dans une perspective historique, de revenir sur les inquiétudes que suscite le développement de l'influence chinoise et de comprendre en quoi ces perspectives et ces craintes pèsent dans le débat sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

¹ Voir notamment sur ce sujet « Des alliances en sous-marins », numéro du podcast *Le Collimateur* dans lequel Alexandre Jubelin s'entretient avec Bruno Tertrais et Hervé Lemahieu, IRSEM, 21.09.2021. <https://www.irsem.fr/le-collimateur/des-alliances-en-sous-marin-s-21-09-2021.html>

1. QUI SONT LES ACTEURS INTERNATIONAUX DE LA SCÈNE OCÉANIENNE ?

L'Océanie englobe un espace océanique considérable, s'étirant des îles Hawaii au nord, à Rapa Nui à l'est, à la Papouasie-Nouvelle-Guinée à l'ouest et à la Nouvelle-Zélande au sud. À l'exception de l'Australie, la région se caractérise par des îles relativement exiguës, des archipels dispersés ainsi que par une population limitée : environ 43 millions de personnes en incluant les populations de l'Australie (25,7 millions d'habitants) et de la Nouvelle-Zélande (environ 4,8 millions). En 2021, les vingt-quatre États et territoires insulaires représentent donc quelque 13 millions d'habitants, dont 9,2 millions pour la seule Papouasie-Nouvelle-Guinée, la plus grande et la plus peuplée des îles d'Océanie. Les collectivités françaises représentent près de 289 000 habitants en Nouvelle-Calédonie, environ 12 000 à Wallis et Futuna et 283 000 en Polynésie française. La région que Jean-Marie Le Clézio a qualifiée de « continent invisible », considérant qu'elle « reste un lieu sans reconnaissance internationale, un passage, une absence en quelque sorte² », est de plus en plus convoitée³.

1.1. DES ACTEURS HISTORIQUES SOUCIEUX DE LA PRÉSERVATION DES ÉQUILIBRES DE LA RÉGION

Les convoitises sont toutefois anciennes. Les îles n'ont cessé, depuis la fin du XVIII^e siècle, de susciter l'intérêt des Occidentaux en quête d'escales et de points d'appui pour leurs marines, de richesses naturelles à capter, d'âmes à évangéliser, de terres à mettre en valeur, de main-d'œuvre à exploiter, etc. L'Angleterre s'empare de l'Australie en 1788 puis prend possession de la Nouvelle-Zélande en 1840 ; dès lors, les prises de possession s'égrènent jusqu'au début du XX^e siècle. Ainsi, le Royaume-Uni, flanqué de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, la France, l'Allemagne, les États-Unis et le Japon y ont été des puissances coloniales⁴.

Après la Seconde Guerre mondiale, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, soucieuses de garantir leur sécurité et celle de la région, sont à l'origine de la Commission du Pacifique Sud (1947), qui entend œuvrer au bien-être des populations océaniques, et concluent une alliance avec les États-Unis (ANZUS, 1951). La Guerre froide et le mouvement des décolonisations font en effet craindre un effet de contagion à cette région qualifiée de « lac américain ». L'Océanie est

² Jean-Marie Gustave Le Clézio, *Raga. Approche du continent invisible*, Paris, Éditions du seuil, 2006.

³ Sémir Al Wardi, Jean-Marc Regnault, Jean-François Sabouret, *L'Océanie convoitée. Histoire, géopolitique et sociétés*, CNRS Editions, 2017.

⁴ Sarah Mohamed-Gaillard, *Histoire de l'Océanie de la fin du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2015.

alors au cœur des stratégies de puissance des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France, qui y procèdent à des essais nucléaires. En parallèle, le Royaume-Uni et la Nouvelle-Zélande entreprennent de se désengager de leurs colonies dans les années 1960 et 1970. De leur côté, la France et les États-Unis favorisent le statu quo statutaire au nom de leurs intérêts stratégiques, et il faut attendre les années 1980 pour que Paris et Washington, sous l'effet d'enjeux locaux ou d'évolutions des relations internationales, repensent leurs liens avec ces territoires. La variété des puissances administrantes et la diversité des archipels s'expriment en Océanie par une multiplicité de situations institutionnelles : indépendance, État-associé, autonomie plus ou moins large et dépendance.

Les anciennes puissances coloniales demeurent les principaux partenaires et bailleurs de fonds des États insulaires. De fait, les diplomaties de ces derniers demeurent très liées aux puissances historiquement investies dans la région. Certes, les Occidentaux craignent, au cours des années 1970 et 1980, une intrusion de l'Union soviétique prête à exploiter leurs maladresses, mais l'Océanie demeure un lac occidental. La région suscite déjà l'intérêt de la Chine, qui la voit comme un théâtre où concurrencer Moscou et Taiwan. Le régime de Pékin est ainsi représenté à la cérémonie d'indépendance de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, avec laquelle il noue des relations dès 1976 et où il ouvre une ambassade dans la foulée.

En dépit des indépendances et de la manifestation de nouveaux intérêts, aucune puissance n'est en mesure de menacer l'équilibre géopolitique de la région et, avec la fin de la Guerre froide, l'heure semble être au désengagement des grandes puissances. Les États-Unis maintiennent leur influence et leurs intérêts en Micronésie mais réduisent leur présence, que ce soit par exemple en fermant en 1993 leur ambassade d'Honiara (Iles Salomon) ou en réduisant leurs aides au développement. Le Royaume-Uni quitte la Commission du Pacifique en 1995 avant d'y revenir en 1997 pour s'en dégager définitivement en 2005. Plus récemment, le Brexit le conduit à réinvestir dans son réseau diplomatique dans la zone. Parallèlement, le Japon s'emploie à renouer des liens et à améliorer son image auprès des îles de Micronésie, où son commerce a été florissant dès le dernier quart du XIX^e siècle et qu'il a ensuite administrées de la Grande Guerre à la Seconde Guerre mondiale.

1.2. UN ENVIRONNEMENT INSULAIRE DE PLUS EN PLUS PERÇU À TRAVERS SES VULNERABILITÉS

Si la fin de la Guerre froide fait penser que l'Océanie a perdu une grande partie de sa valeur stratégique, les menaces intrinsèques à l'Océanie préoccupent et appellent parfois la mise en

place d'opérations de maintien de la paix. L'Australie s'affirme alors comme la puissance régionale ayant la capacité et la responsabilité de veiller à la stabilité de la région et d'y relayer les États-Unis. Elle est particulièrement attentive à la Mélanésie, que le gouvernement Howard (1996-2007) qualifie alors d' « arc d'instabilité⁵ ». Cet arc s'étend du Timor oriental à Fidji et englobe des îles que l'Australie considère comme formant les bases avancées de sa défense.

Depuis le milieu du XIX^e siècle, les colonies australiennes, devenues en 1901 le Commonwealth d'Australie, placent l'Océanie au cœur de leurs intérêts stratégiques. Historiquement, l'Australie perçoit son environnement en cercles stratégiques : l'Océanie qui forme son pré-carré doit demeurer stable pour constituer un glacis protecteur. La politique océanienne de l'Australie est ainsi fondée sur deux objectifs forts : veiller à la stabilité politique, économique et sociale des îles du Pacifique et empêcher qu'une puissance hostile ne prenne pied dans une île proche du territoire australien. Pour ce faire, l'Australie transpose au Pacifique Sud-Ouest la doctrine Monroe américaine, estimant que l'Empire britannique devrait contrôler l'ensemble de ces îles. Cette idée qui scande depuis le dernier quart du XIX^e siècle la pensée stratégique et sécuritaire de l'Australie gagne en force lors de la Grande Guerre, le Premier ministre, Billy Hughes, déclarant : « Qui contrôle les îles situées dans les eaux australiennes contrôle aussi l'Australie⁶. » La chute de Singapour en 1942, véritable traumatisme pour l'Australie, ancre cette vision d'un espace insulaire faisant office de glacis protecteur. John Curtin, alors Premier ministre, déclare : « La défense de l'Australie ne se limite pas à ses limites territoriales. Pour autant que des forces adéquates soient disponibles, la meilleure façon de la garantir est de refuser à l'ennemi l'écran extérieur d'îles à partir duquel une attaque peut être lancée sur le continent⁷. » Après-guerre, l'Australie ne dévie pas de cet objectif, qui se trouve encore au cœur de sa stratégie de défense et de sécurité et explique la façon dont elle perçoit la Nouvelle-Calédonie, entre autres.

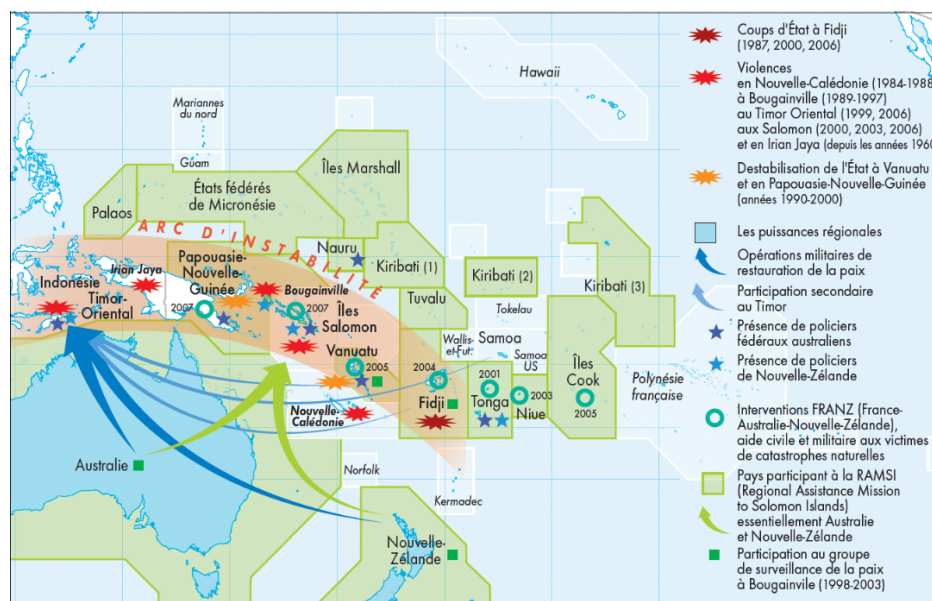
L'Australie gère donc sa sécurité en amont de son territoire, au sein d'une stratégie américaine globale à laquelle elle est liée depuis la signature de l'ANZUS en 1951. Elle s'est ainsi engagée aux côtés des États-Unis en Corée, au Vietnam, en Irak, en Afghanistan... Après la fin de la Guerre froide, elle s'est aussi engagée dans la région afin de rétablir l'ordre et la paix au Timor oriental, aux îles Salomon, à Tonga... Concomitamment à ces

⁵ Ron Huisken, Meredith Thatcher, *History as Policy. Framing the debate on the Future of Australia's Defence Policy*, Canberra, ANU Press, 2007.

⁶ William Morris Hughes, New York, 31.05.1918.

⁷ John Curtin, House of Representatives, Hansard vol. 173, 03.02.1942, p. 265.

interventions, le gouvernement Howard, idéologiquement proche du gouvernement de George Bush, transpose à la Mélanésie la terminologie américaine d'État failli et assimile cette sous-région à un arc d'instabilité⁸. La désignation d'un arc d'instabilité menaçant ses intérêts justifie pour l'Australie la définition de règles de bonne gouvernance, véritable credo de sa politique océanienne et dont le non-respect a justifié, au début des années 2000, des interventions tant diplomatiques, politiques, économiques que militaires.



Fabrice Argounès, Sarah Mohamed-Gaillard, Luc Vacher, Atlas de l'Océanie. Océan d'îles, laboratoire du futur, Paris, Autrement, 2011, cartographie de Cécile Marin

Alors que l'Australie demeure vigilante à l'égard des vulnérabilités des États mélanésiens, la Nouvelle-Calédonie, engagée dans un processus de décolonisation au sein de la République française, a retrouvé une certaine stabilité après les violences qui l'ont secouée au cours des années 1980. Au cours de cette décennie, l'Australie avait observé avec inquiétude la dégradation de la situation sociopolitique de la Nouvelle-Calédonie, craignant une situation de guerre civile susceptible de devenir un foyer de déstabilisation de la région. Canberra a ainsi été attentive au positionnement des États océaniques et plus précisément mélanésiens (Vanuatu, îles Salomon et Papouasie-Nouvelle-Guinée surtout) qui sont les porte-paroles de la revendication d'indépendance kanak sur la scène régionale et à la tribune des Nations unies. Ces préoccupations réelles ont poussé le gouvernement Hawke (1983-1991) à appeler les Océaniens à la modération tout en faisant pression sur la France pour qu'elle

⁸ Graeme Dobell, « The Arc of Instability: The History of an Idea » dans R. Huisken et M. Thatcher, *op. cit.*, p. 83-104.

règle le problème calédonien. Elle fait en effet peser sur la France et sur son incapacité à répondre à la revendication d'indépendance la responsabilité du délitement de la situation calédonienne. L'équilibre n'était pas simple à tenir, et l'Australie a suscité les critiques de certains Océaniens la trouvant trop conciliante ainsi que celles de la France l'accusant d'ingérence. Si l'Australie exprime une réelle sympathie pour la cause indépendantiste, son soutien n'est pas inconditionnel, une fois encore pour des raisons de stabilité régionale.

Les relations de la France et de l'Australie sont largement conditionnées par la politique que la France mène dans les territoires qu'elle administre, qu'il s'agisse de la gestion de la revendication d'indépendance kanak ou encore des essais nucléaires que la France a menés en Polynésie française de 1966 à 1996⁹. La preuve en est que l'Australie félicite Paris pour l'apaisement et le dialogue renoué par les accords de Matignon-Oudinot (1988) et de Nouméa (1998), et l'Australie fait dès lors de la France un partenaire et un facteur de stabilité de la région. Désormais, le rôle de la France est d'autant plus souhaité par l'Australie que l'action de la Chine populaire comme l'intérêt de plus en plus marqué de puissances extérieures à la zone offrent de nouvelles perspectives aux diplomates des États insulaires.

Distante de quelque 2 000 km des côtes du Queensland, la Nouvelle-Calédonie s'inscrit dans la préoccupation que l'Australie porte historiquement à la stabilité de son environnement immédiat au nom de sa sécurité et de ses intérêts nationaux. Son intérêt est d'autant plus fort qu'elle s'inquiète de l'influence grandissante de la RPC en Océanie et plus précisément dans l'arc mélanésien qui la flanque.

2. LA CHINE EN OCÉANIE : UN ACTEUR RÉGIONAL SOURCE D'INQUIÉTUDE

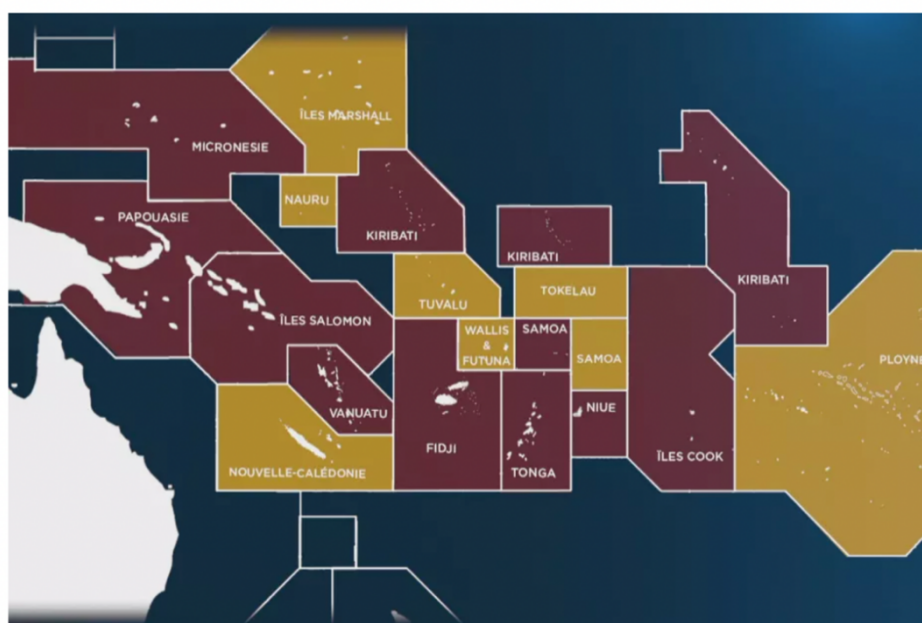
2.1. LA RPC, D'UNE PRÉSENCE DISCRÈTE À UNE INFLUENCE JUGÉE MENAÇANTE

L'intérêt de la RPC pour l'Océanie n'est pas si récent. Elle était, nous l'avons dit, présente aux cérémonies d'indépendance de la Papouasie-Nouvelle-Guinée en 1975. Elle signe dès 1987 les protocoles du traité de Rarotonga (1985) instaurant une zone dénucléarisée dans le Pacifique Sud. Elle devient dès 1990 un partenaire du Forum du Pacifique, principale organisation politique régionale. En 2004, elle est le premier État extérieur à la région

⁹ Sarah Mohamed-Gaillard, *L'Archipel de la puissance ? La politique de la France dans le Pacifique Sud de 1946 à la fin des années 1990*, Bruxelles, Pie-Peter Lang, 2010.

membre de la South Pacific Tourism Organization. Signalons aussi qu'une diaspora chinoise, parfois installée dès la période coloniale, est présente dans la plupart des États d'Océanie.

Depuis le début des années 2000, la RPC s'emploie à se présenter en partenaire des archipels d'Océanie via des prêts financiers et des aides au développement. Cette attention s'est d'abord inscrite dans une concurrence avec Taiwan, Pékin et Taïpeh, faisant dépendre l'obtention de leur soutien économique à leur reconnaissance diplomatique. Si la RPC et Taiwan ont joué sur les besoins financiers des États océaniques, ceux-ci ont su tirer profit de leur rivalité, notamment par des revirements diplomatiques. Les derniers en date sont ceux des îles Salomon et de Kiribati qui, en septembre 2019, ont délaissé Taiwan au bénéfice de la RPC, donnant ainsi un net avantage à Pékin dans la zone. Depuis, Taiwan ne compte que sur la reconnaissance de Nauru, Palau, Tuvalu et des îles Marshall. Il suffit dès lors de jeter un œil sur une carte pour comprendre pourquoi la RPC a intérêt à porter ses efforts sur la Nouvelle-Calédonie : elle cherche à élargir son assise en Mélanésie, ce qui lui permettrait d'imposer son influence au plus près de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande – principaux relais des États-Unis dans la région – tout en participant à la compétition qui l'oppose, à l'échelle globale, aux États-Unis.



En jaune apparaissent les pays où l'influence chinoise ne s'exerce pas encore, soit les territoires français du Pacifique, les Samoa Américaines, Tokelau, Tuvalu, les Îles Marshall et Nauru. • ©NC la 1ère

Source : Council Pacific Affairs, « Chine, quelles sont ses influences en Nouvelle-Calédonie », 24.10.2021 (<https://www.councilpacificaffairs.org/analysis/chine-queelles-sont-ses-influences-en-nouvelle-caledonie/>)`

L'Australie a un temps cherché à se poser en intermédiaire des relations entre la Chine, son premier partenaire commercial, et les États-Unis, son principal allié stratégique, mais elle y a renoncé après les alertes causées par le poids pris par la Chine dans l'économie, la politique, l'éducation et les médias australiens. L'Australie s'est alors montrée plus attentive aux projets chinois et s'est par exemple opposée, en 2018, à ce que Huawei participe au déploiement de la 5G sur son territoire. La réponse de la RPC ne s'est pas fait attendre, elle a par exemple taxé fortement les exportations d'orge et de vin et bloqué les exportations de charbon et de bœuf. Ces sanctions se sont durcies après que les autorités australiennes eurent demandé une enquête sur l'origine de la pandémie de COVID-19 ; et ces représailles pèsent lourd sur la croissance économique australienne. L'Australie se montre également attentive à l'influence croissante de Pékin dans les États et territoires d'Océanie¹⁰.

2.2. LA RPC, UN ACTEUR D'UNE SCÈNE RÉGIONALE EN ÉVOLUTION

Dès le milieu des années 2000, l'Australie s'inquiète des prêts et des aides au développement que la RPC et Taiwan proposent aux États insulaires, sans contrepartie notamment de bonne gouvernance. L'irruption de nouveaux acteurs sur la scène régionale diversifie le vis-à-vis diplomatique des États insulaires et leur permet de s'émanciper en partie de leurs partenaires historiques, qu'ils jugent parfois trop exigeants à leur égard et/ou pas assez attentifs à leurs préoccupations.

En la matière, Fidji, deuxième État insulaire le plus peuplé de la région après la Papouasie-Nouvelle-Guinée et siège de nombreuses organisations régionales, constitue un exemple intéressant. En 2009, l'Australie se montre particulièrement active pour que le régime de Frank Bainimarama soit sanctionné après la dissolution de la Constitution fidjienne¹¹. Le pays est ainsi suspendu du Commonwealth et du Forum du Pacifique de 2009 à la fin de l'année 2013. Mise au ban de la vie régionale, Fidji cherche d'autres partenaires et œuvre à l'organisation d'une nouvelle organisation régionale, le Forum pour le Développement des îles du Pacifique soutenu financièrement par la Chine, le Koweït et les Émirats arabes unis. Fidji fait également la promotion de sa politique d'ouverture au-delà du cadre régional (*Look North Policy*), en direction notamment des pays de l'ASEAN et de l'Asie. Cette politique

¹⁰ Terence Wesley-Smith, Edgar A. Porter (eds) *China in Oceania: Reshaping the Pacific?*, New York and Oxford, Berghahn Books, 2010. Graeme Smith, Terence Wesley-Smith (eds), *The China Alternative: changing regional Order in the Pacific Islands*, ANU Press, 2021.

¹¹ Jonathan Pearlman, « Australia leads action call as Fiji sacks judiciary », *The Canberra Times*, 13.04.2009. <https://www.canberratimes.com.au/story/838839/australia-leads-sanction-call-as-fiji-sacks-judiciary/>

d'ouverture se matérialise notamment par la visite de Xi Jinping à Suva, en novembre 2014 (ce n'est pas le premier déplacement de ce niveau dans l'archipel puisque Wen Jiabao avait déjà fait le déplacement en 2006).

L'émergence de la Chine en tant qu'acteur régional donne aussi aux États insulaires davantage de possibilités pour défendre leurs propres intérêts. À l'occasion de la visite de Xi Jinping, le Premier ministre Frank Bainimarama affirme d'ailleurs très clairement que « Fidji pourrait voir dans l'intérêt de la Chine une occasion de faire pression sur l'Australie et la Nouvelle-Zélande, de leur rappeler que des pays comme les Fidji ont d'autres options, qu'ils ne sont pas obligés de traiter avec le monde uniquement par notre intermédiaire¹² ». La Chine n'est d'ailleurs pas la seule alternative de Fidji puisque la visite du président chinois a précédé de quelques jours celle du Premier ministre indien, et, quelques mois plus tard, l'archipel a reçu le ministre russe des Affaires étrangères dans l'objectif d'approfondir la coopération entre Moscou et Suva.

Face au refus de l'Australie d'assouplir les sanctions, le Groupe du Fer de lance mélanésien serre les rangs autour de Fidji non pas pour justifier la politique intérieure du gouvernement Bainimarama mais pour éviter son isolement complet sur la scène régionale. En se concentrant sur le principe fondateur de la solidarité mélanésienne et en se faisant médiateur entre le Forum et Fidji, le Groupe du Fer de lance mélanésien montre sa cohésion et retourne contre l'Australie la stratégie d'isolement imposée à Fidji¹³. Ce positionnement contribue à la fragmentation d'une scène régionale, qui voit s'accroître le poids des organisations subrégionales. Sous la présidence de Fidji, le Groupe du Fer de lance mélanésien a aussi cherché à « promouvoir une nouvelle forme de régionalisme dégagé du contrôle australien¹⁴ ». Les sanctions imposées à Fidji ont donc été contreproductives : elles contribuent à mettre à mal la cohésion régionale et entament la crédibilité du Forum du Pacifique considéré dans cette affaire comme l'instrument de la politique régionale de Canberra. En dépit de sa suspension du Forum du Pacifique, Fidji s'affirme grâce à une

¹² Joanna McCarthy, « China extends its influence in the South Pacific », ABC news, 10.09.2016. <http://www.abc.net.au/news/2016-09-10/china-extends-its-influence-in-the-south-pacific/7812922>

¹³ Sur ces enjeux, voir Greg Fry, Sandra Tarte, *The New Pacific Diplomacy*, Pacific Series, ANU Press, 2015. <https://press.anu.edu.au/publications/series/pacific/new-pacific-diplomacy>

¹⁴ Nathalie Mrgudovic, « Le Groupe du fer de Lance Mélanésien face à ses défis », *Journal de la Société des Océanistes*, 140, 2015, p. 68. <https://journals.openedition.org/jso/7256>

diplomatie dynamique, comme un acteur régional de premier plan et un point d'accès à la région pour des puissances extérieures.

2.3. LA RPC PERÇUE COMME UNE INFLUENCE DÉLÉTÈRE

Depuis le début des années 2000, l'Australie juge que la concurrence entre la RPC et Taiwan a des effets potentiellement délétères à l'échelle des États. Malaita constitue un exemple local des effets de l'influence chinoise en Océanie. Cette île de l'archipel des Salomon, qui s'oppose au revirement diplomatique opéré en 2019 par Honiara au profit de Pékin, annonce faire sécession¹⁵. Cette crise politique ne naît pas de cette seule décision de politique étrangère mais traduit des tensions profondes et anciennes entre les îles et populations composant l'État des îles Salomon, tensions qui furent à l'origine du climat de la guerre civile qui déchira l'archipel et justifia l'envoi, de 2003 à 2017, d'une mission d'assistance régionale (RAMSI) mandatée par le Forum du Pacifique et coordonnée par l'Australie. Sans multiplier les exemples, l'installation de la RPC comme acteur de la scène océanienne a des implications aux échelles locales et régionales qui ne sont pas sans conséquence sur la stabilité tant recherchée par les puissances historiques de la zone.

De nombreux observateurs craignent enfin que l'endettement, parfois fort, des États océaniques auprès de la RPC ne les contraignent à des contreparties, comme l'octroi de facilités portuaires et/ou militaires. L'inquiétude porte notamment sur la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les îles Salomon, Vanuatu ou Tonga. En avril 2018, le *Sydney Morning Herald* annonçait que Pékin discutait avec les autorités ni-vanuatu de la possibilité de construire une base militaire¹⁶. Plus récemment, une société chinoise a proposé à la Papouasie-Nouvelle-Guinée de construire un port et une zone commerciale sur l'île de Daru située à quelque 200 kilomètres des côtes septentrionales de l'Australie¹⁷. En 2021, la proposition

¹⁵ Edward Cavanough, « When China came calling: inside the Solomon Islands switch », *The Guardian*, 07.12.2019. <https://www.theguardian.com/world/2019/dec/08/when-china-came-calling-inside-the-solomon-islands-switch>. Edward Cavanough, « Solomon Islands province announces independence vote amid China tensions », *The Guardian*, 02.09.2020. <https://www.theguardian.com/world/2020/sep/02/solomon-islands-province-announces-independence-vote-amid-china-tensions>

¹⁶ David Wroe, « China eyes Vanuatu military base in plan with global ramification », *Sydney Morning Herald*, 09.04.2018. <https://www.smh.com.au/politics/federal/china-eyes-vanuatu-military-base-in-plan-with-global-ramifications-20180409-p4z8j9.html> - David Wroe, « On the ground in Vanuatu, monuments to China's growing influence are everywhere », *Sydney Morning Herald*, 10.04.2018. <https://www.smh.com.au/politics/federal/on-the-ground-in-vanuatu-monuments-to-china-s-growing-influence-are-everywhere-20180410-p4z8t0.html>

¹⁷ Jeffrey Wall, « China to build \$200 million fisheries projects on Australia's doorstep », *The strategist*, ASPI, 08.02.202. <https://www.aspi.org.au/china-to-build-200-million-fishery-project-on-australias-doorstep/>

de prêt chinois destiné à la construction d'un port a également suscité d'importants débats lors des élections au Samoa. Le projet chinois de relance d'une piste d'atterrissage construite par l'armée américaine sur l'île de Canton (Kiribati) au cours de la Seconde Guerre mondiale interpelle également, l'atoll très peu peuplé n'en manifestant pas le besoin. Les exemples sont nombreux mais ne se sont pas, pour l'heure, concrétisés. Toutefois, la pandémie de COVID-19 a affecté fortement l'économie du tourisme, vitale pour certains États insulaires qui, financièrement affaiblis, tendent à se tourner davantage vers le bailleur chinois. Si l'Australie reste de loin le premier pourvoyeur d'aides des États océaniques¹⁸, la politique que la RPC a développée depuis les années 2000 lui a permis de s'imposer comme un acteur incontournable de l'Océanie et de transposer à l'échelle de cette région, souvent qualifiée de lac américain, sa stratégie de concurrence de l'hyperpuissance américaine.

Dans ce contexte, le choix qui sera fait par la Nouvelle-Calédonie lors du référendum du 12 décembre 2021 aura une portée géopolitique forte. Dans une intervention au Sénat, en septembre 2021, Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer, soulignait d'ailleurs le contexte international dans lequel évolue la Nouvelle-Calédonie : « On le voit bien, cette balance entre la Chine, d'un côté, et l'Occident tout entier, de l'autre, va traverser profondément la société calédonienne », avant de préciser que « la vraie question, maintenant, se pose le 12 décembre prochain : les Calédoniens affronteront-ils cette question dans la République ou seuls¹⁹ ? »

3. DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE À L'INDOPACIFIQUE ?

En replaçant le cas calédonien dans le spectre plus large de l'influence chinoise en Océanie, il apparaît que la Nouvelle-Calédonie combine des éléments économiques et géographiques propres à stimuler l'intérêt de Pékin. Celui-ci est pluriel : accès au nickel qui entre dans des alliages nécessaires à l'armement et aux nouvelles technologies ; accès aux ressources halieutiques et minières de la zone économique exclusive (ZEE) calédonienne²⁰ ; une position géographique au plus près de l'Australie flanquée d'un arc mélanésien déjà marqué

¹⁸ Pour qui s'intéresse aux détails, voir Lowy Institute, Pacific Aid Map, <https://pacificaidmap.lowyinstitute.org>.

¹⁹ Déclaration de M. Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer, en réponse à une question sur la Nouvelle-Calédonie, au Sénat le 22 septembre 2021. <https://www.vie-publique.fr/discours/281781-sebastien-lecornu-22092021-nouvelle-caledonie>.

²⁰ Sébastien Colin, « La politique de la Chine dans le Pacifique Sud » dans S. Al Wardi, J.-M. Regnault, F. Sabouret, *op. cit.*

par la présence chinoise. Une Nouvelle-Calédonie où s'affirmerait une forte influence chinoise constituerait un maillon local de la stratégie globale des Routes de la soie et participerait de la remise en cause à l'échelle de la région, de l'équilibre de puissances héritées de la Seconde Guerre mondiale.

Pour ces raisons, les partis non-indépendantistes considèrent que la sortie de la Nouvelle-Calédonie du giron de la République française laisserait le champ libre à la Chine, le député calédonien Philippe Gomès déclarant qu'« on voit bien l'appétence chinoise pour les pays mélanésiens, pour les matières premières et notamment pour le nickel, donc on se doute bien que demain la Chine sera présente pour proposer ses services mais à la sortie on sait que ces services, ça a un prix²¹ ». À ces mises en garde répond un discours plus ouvert des indépendantistes à l'égard de la Chine, perçue comme un partenaire parmi d'autres. En octobre 2020, Roch Wamytan, président du Congrès et l'un des leaders historiques de la revendication d'indépendance kanak déclare : « Nous n'avons pas peur de la Chine. C'est la France, pas elle, qui nous a colonisés. Elle ne nous gêne pas outre mesure. Jean-Marie Tjibaou disait il y a trente ans que l'indépendance, c'est gérer les interdépendances. Nous ne nous tournons pas que vers l'Europe, elle est loin d'ici, on ne va pas faire comme si la Chine n'existait pas²². » Cette déclaration est, nous le verrons, représentative du positionnement des États océaniques à l'égard de la RPC comme de l'Indopacifique et devrait pousser les acteurs historiques de la région à repenser les discours qu'ils adressent aux insulaires. La sortie de la Nouvelle-Calédonie de l'accord de Nouméa se trouve donc marquée par le spectre de l'influence chinoise. Les partis partisans du maintien de la Nouvelle-Calédonie dans le cadre français font de la menace chinoise un argument fort de leur attachement à la France et pointent du doigt la stratégie que la RPC déploie en Océanie comme ailleurs dans le monde pour infiltrer les économies de ses partenaires au point de peser sur l'orientation de leur politique.

3.1. QUELLE INFLUENCE CHINOISE EN NOUVELLE-CALÉDONIE ?

La RPC regarde déjà vers la Nouvelle-Calédonie, et cette dernière la considère comme un acteur économique. En décembre 2016, 1 900 croisiéristes chinois font ainsi escale en Nouvelle-Calédonie, et, ce même mois, le président du gouvernement calédonien reçoit une

²¹ <https://www.councilpacificaffairs.org/analysis/chine-queles-sont-ses-influences-en-nouvelle-caledonie/>

²² Harold Thibault, « La Chine lorgne la Nouvelle-Calédonie et ses réserves de nickel », *Le Monde*, 02.10.2020.

délégation de l'Association du peuple chinois pour l'amitié avec l'étranger (APCAE). Philippe Germain inscrit cette rencontre « dans une stratégie d'intégration et de construction de coopération en Asie-Pacifique » et considère que « le développement des relations avec la Chine doit aboutir sur des échanges économiques²³ ». Dans la foulée de cette rencontre avec l'APCAE, Philippe Germain annonce qu'« avec l'aval de l'État et de la Chine, et au terme de longues négociations, nous sommes en passe de signer un protocole qui attribuera le statut de destination touristique agréé à la Nouvelle-Calédonie²⁴ ». Au cours de l'année 2017, le gouvernement calédonien contribue à la formation du secteur du tourisme à l'accueil de la clientèle chinoise, et l'archipel obtient le Label Ready China le 1^{er} octobre 2017.

L'accréditation de la Nouvelle-Calédonie comme destination touristique par la RPC est suivie par une visite officielle de Zhai Jun, alors son ambassadeur en France. Durant les quatre jours de son séjour, la délégation chinoise rencontre les acteurs du tourisme calédonien, visite des lieux touristiques tels Lifou et l'île des Pins, et l'ambassadeur s'entretient avec de nombreux responsables politiques et représentants des collectivités locales²⁵. L'obtention du Label Ready China se concrétise en février 2018 par l'arrivée d'un premier vol AirCalin acheminant en Nouvelle-Calédonie quelque 260 touristes chinois dans l'archipel. L'objectif annoncé de 9 000 touristes chinois par an à l'horizon 2025²⁶ est pour l'heure suspendu à la pandémie mondiale, qui a mis un coup d'arrêt à la liaison aérienne entre la RPC et la Nouvelle-Calédonie.

Outre le tourisme, le secteur minier, l'agriculture, l'agroalimentaire, les énergies renouvelables, la culture et l'éducation sont des domaines susceptibles de donner lieu à des actions de coopération entre la Nouvelle-Calédonie et la RPC²⁷. La RPC, dont l'appétit pour le nickel calédonien est souligné, est aussi le seul débouché pour les minerais de basse teneur en nickel que les usines implantées en Nouvelle-Calédonie ou encore en Corée du Sud ne sont pas en mesure de valoriser. Le gouvernement calédonien autorise donc les

²³ Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, « La Calédonie s'ouvre à la Chine », 01.12.2016.

<https://gouv.nc/actualites/01-12-2016/la-caledonie-souvre-la-chine>

²⁴ Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, « Une stratégie pays pour le tourisme », 12.12.2016.

<https://gouv.nc/actualites/12-12-2016/une-strategie-pays-pour-le-tourisme>

²⁵ Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, « Un paradis du bout du monde », 04.10.2017.

<https://gouv.nc/actualites/04-10-2017/un-paradis-du-bout-du-monde>

²⁶ Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, « 9 000 touristes chinois, émoi, émoi, émoi... », 16.03.2017.

<https://gouv.nc/actualites/16-03-2017/9-000-touristes-chinois-emoi-emoi-emoi>

²⁷ <https://www.ieom.fr/nouvelle-caledonie/actualites/la-lettre-de-l-ieom/juin-2017/actualites-economiques-regionales/article/la-caledonie-et-la-chine-se-rapprochent>

sociétés minières à exporter ce type de minerai en Chine²⁸. L'intérêt que la Chine porte au nickel calédonien est une source d'inquiétude car ce minerai stratégique constitue un enjeu politique majeur pour l'archipel. Le tissu industriel de la Nouvelle-Calédonie dépend largement de ce minerai, dont les cours fluctuants mettent régulièrement en difficulté l'économie calédonienne. En outre, le nickel fait partie du patrimoine kanak, et c'est à ce titre que l'accord de Bercy de 1996 fixait la restitution du gisement de Koniambo à la province Nord et ouvrait la voie à la construction d'une usine de traitement du nickel. Par le nickel, les indépendantistes, qui contrôlent la province Nord, disposent ainsi d'un levier économique pour la construction de leur projet politique. La Société minière du Sud Pacifique a ainsi signé en 2018 un accord (*Memorandum of Agreement*) lui permettant de détenir 51 % d'une usine chinoise qu'elle alimente en minerai. Le nickel est ainsi d'une importance économique, politique et stratégique majeure, comme en témoignent ces derniers mois les tensions autour des repreneurs de l'usine du Sud.

Les visites de groupes de touristes chinois comme celle de l'ambassadeur et de sa délégation ont été en partie préparées par l'association d'amitié sino-calédonienne, créée à l'initiative de Karine Shan. Celle-ci, issue d'une famille chinoise de Polynésie française, est alors une collaboratrice de l'indépendantiste Roch Wamytan, dont d'autres conseillers sont impliqués dans l'association ; une conjugaison diaspora chinoise/mouvement indépendantiste que ne manque pas de soulever le rapport de l'IRSEM dans un paragraphe toutefois assez bref²⁹. Si l'influence chinoise en Nouvelle-Calédonie mériterait de susciter des études approfondies, les inquiétudes se basent sur la situation des États mélanésien ou encore sur celle de la Polynésie française, où la RPC, jouant sur la diaspora, les associations culturelles et les relations économiques, a ouvert un consulat en 2007 puis un institut Confucius en 2013.

Dans un contexte régional marqué par des appréhensions de plus en plus fortes quant aux arrières-pensées de la RPC, l'activité chinoise en Nouvelle-Calédonie, à quelques mois du référendum d'autodétermination du 4 octobre 2018, a suscité des inquiétudes qui se sont infiltrées dans le débat politique calédonien. Évoquant la visite de l'ambassadeur chinois et de sa délégation, Philippe Gomès, précise : « Ils ont vu tout le monde, ils demandaient de quoi nous avons besoin : tourisme, aquaculture... Tout ce qui était susceptible d'intéresser,

²⁸ Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, « Trois autorisations d'exportation de minerai de nickel », 15.01.2020. <https://gouv.nc/actualites/15-01-2020/trois-autorisations-dexportation-de-minerai-de-nickel>

²⁹ Paul Charron, Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, « Les opérations d'influence chinoises. Un mouvement machiavélien », IRSEM, septembre 2021. <https://www.irsem.fr/rapport.html>

ils le proposaient³⁰. » L'intérêt de la Chine s'affirme tous azimuts et donne un argument supplémentaire aux partis politiques partisans du maintien de la Nouvelle-Calédonie au sein de la République française – un discours d'ailleurs repris dans le débat national.

Le 8 novembre 2021, Xavier Bertrand, lors d'un débat sur LCI, a critiqué le « silence assourdissant » du président de la République au sujet de la Nouvelle-Calédonie et affirmé : « Demain la Nouvelle-Calédonie sera soit française soit chinoise. Moi, je veux qu'elle reste française³¹. » Si la déclaration peut être discutée, elle traduit deux éléments importants. D'une part, la Nouvelle-Calédonie est un maillon essentiel du maintien de la présence de la France en Océanie et joue un rôle dans une géopolitique régionale de plus en plus structurée par la compétition entre Pékin et Washington. D'autre part, après trente années au cours desquelles les partis politiques français se sont gardés de s'opposer sur la Nouvelle-Calédonie, celle-ci pourrait redevenir un enjeu politique dans le contexte du troisième et dernier référendum d'autodétermination et de la campagne présidentielle de 2022. Or, le poids de ces enjeux stratégiques et politiques dans le débat sur l'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie est susceptible d'alimenter et d'amplifier les fractures sociopolitiques que la séquence référendaire a contribué à réaffirmer. Les indépendantistes, à l'instar de Roch Wamytan, estiment que la menace chinoise est « instrumentalisée sans vergogne et sans fondement pour justifier la présence française³² ». Le discours des indépendantistes qui tend à faire de la RPC un partenaire parmi d'autres peut également être compris comme un moyen de pression dont les indépendantistes useraient dans d'éventuelles négociations avec la France. Cela fait craindre qu'une Nouvelle-Calédonie indépendante ne soit une proie facile pour la RPC. S'il ne faut pas réduire la réflexion sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie à la question de l'influence chinoise, il ne faut pas non plus sous-estimer la capacité de la RPC à profiter de la moindre occasion pour y développer un intérêt déjà manifeste.

Or, la Chine est déjà présente dans l'économie calédonienne avec l'aval des gouvernements français et calédonien. Ce qui est redouté, ce sont donc les choix opérés par les indépendantistes kanaks s'ils étaient victorieux comme l'impréparation des acteurs locaux à résister aux sollicitations d'une grande puissance. Ces trente années d'accords semblent donc n'avoir pas permis d'enraciner la confiance entre les partis calédoniens ni entre la

³⁰ Harold Thibault, « La Chine lorgne la Nouvelle-Calédonie et ses réserves de nickel », *Le Monde*, 02.10.2020.

³¹ LCI, Grand débat Les Républicains, 08.11.2021.

³² Propos de Roch Wamytan cité par Patrick Roger, « L'ombre de la Chine plane sur le troisième référendum en Nouvelle-Calédonie », *Le Monde*, 04.10.2021.

France et des indépendantistes qui ne visent pas une indépendance en rupture avec la France mais l'accession à une souveraineté permettant de rediscuter leur interdépendance avec la France. La sortie de la Nouvelle-Calédonie du cadre de la République française est assimilée à une disparition pure et simple de la France, un départ qui ne manquerait pas d'être comblé par une autre puissance. La rhétorique n'est pas nouvelle ; rappelons qu'au cours des années 1980 la perspective d'une Nouvelle-Calédonie indépendante était perçue par de nombreux observateurs français comme une Nouvelle-Calédonie qui ne tarderait pas à glisser dans l'escarcelle de l'Australie. L'influence croissante de la Chine, les enjeux de l'Indopacifique et le refroidissement des relations entre la France et l'Australie font peser sur la Nouvelle-Calédonie des enjeux qui la dépassent. La France, puissance mondiale par ses Outre-mer, sa force de frappe et sa place au Conseil de sécurité de l'ONU, tend à être vue par une partie des Calédoniens et des États de la région comme nécessaire pour que la Nouvelle-Calédonie parvienne à composer avec l'acteur économique chinois tout en se gardant de ses ambitions perçues comme hégémoniques. Cela peut être compris comme un manque de confiance dans la capacité des acteurs locaux à comprendre et gérer les enjeux internationaux.

Cette lecture n'est propre ni à la France ni à la Nouvelle-Calédonie. Souvent perçus à travers leurs vulnérabilités (qu'elles soient économiques, sociales, politiques, stratégiques) et leur petitesse (notamment démographiques ou territoriales), les États océaniques tendent à être considérés par les puissances historiquement impliquées dans la région comme des « dupes passifs de l'influence chinoise, inconscients des défis géostratégiques régionaux³³ », également peu aptes à comprendre et/ou à agir de façon conforme aux intérêts stratégiques de leurs partenaires occidentaux. Cette lecture donne l'impression à nombre d'acteurs insulaires d'être jugés avec condescendance³⁴ ; un discours qui tranche avec celui de la RPC – plus valorisant sur la forme – qui met en avant une coopération Sud-Sud ou gagnant-gagnant.

Entre l'influence de la PRC et la formulation d'une stratégie indopacifique, les archipels océaniques se trouvent investis d'intérêts portés à l'échelle de la région par des puissances

³³ Anna Powles, Joanne Wallis, Tess Newton Cain, « Chinese whispers and Pacific agency », *The Interpreter*, 22.10.2018. <https://www.lowyinstitute.org/the-interpreter/chinese-whispers-and-pacific-agency>

³⁴ Speech by the Hon Prime Minister Tuilaepa Sailele Malielegaoi on Pacific Perspectives on the new Strategic Landscape, Sydney, Lowy Institute 30.08.2018. <https://www.lowyinstitute.org/publications/speech-hon-prime-minister-tuilaepa-sailele-malielegaoi-pacific-perspectives-new>

engagées dans une compétition globale. En réaction, le Forum du Pacifique développe depuis 2017 la notion de *Blue Pacific* qui recouvre un régionalisme correspondant davantage aux préoccupations des sociétés océaniques³⁵. Par le narratif du *Blue Pacific*, les États insulaires défendent leurs intérêts propres tout en se dégageant de l'alternative « pour » ou « contre » la Chine. Ainsi, pour les États insulaires, l'urgence n'est pas tant de contrer l'influence chinoise que d'œuvrer activement et de façon solidaire contre les éléments menaçant leur sécurité. Les effets du changement climatique mobilisent ainsi depuis plusieurs années une partie des États insulaires du Pacifique, qui contribuent à alerter la communauté internationale sur l'urgence des mesures à engager à l'échelle globale. Cela manifeste également leur volonté de ne pas voir leurs intérêts nationaux et régionaux se dissoudre dans un narratif indopacifique qui, s'il met en avant les enjeux océaniques, porte aussi l'attention sur les zones de tension que sont la mer de Chine méridionale ou le détroit de Malacca.

Le vis-à-vis diplomatique des États insulaires s'est fortement diversifié ces dernières années, leur donnant la possibilité de choisir le partenaire le plus à même de répondre à leurs intérêts propres et auxquels les puissances historiquement investies dans la zone peuvent ne pas répondre. Cette nouvelle donne régionale impose à l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis et la France de revoir leur discours à l'égard d'États qu'ils ne devraient considérer comme leur étant acquis « au plan diplomatique, politique et stratégique », pour reprendre une remarque faite dès 2010 par Kurt Campbell, secrétaire d'État pour les affaires du Pacifique de l'administration Obama. Très récemment, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont engagé une politique plus active dans le Pacifique (*Pacific Step-up policy*) musclant leur représentation diplomatique et militaire dans la zone, se présentant comme des partenaires face aux défis qui se posent à la région tels le réchauffement climatique ou les effets de la pandémie. Début novembre 2021, la ministre néo-zélandaise des Affaires étrangères a, dans un discours présentant les orientations de son pays pour la région, mis l'accent sur la capacité de résilience de l'Océanie face aux défis qui l'attendent et sur les valeurs communes aux Océaniens³⁶. Vanter cette communauté d'esprit semble d'autant plus important que cinq États micronésiens membres du Forum du Pacifique menacent de le quitter en 2022, ce qui

³⁵ Dame Meg Taylor, « A Rising China and the future of the Blue Pacific », *The Interpreter*, Lowy Institute, 15.02.2019. <https://www.lowyinstitute.org/the-interpreter/rising-china-and-future-blue-pacific>

³⁶ Hon Nanaia Mahuta, « Aotearoa New Zealand's Pacific Engagement: Partnering for Resilience », discours devant le New Zealand Institute of International Affairs, 03.11.2021. <https://www.beehive.govt.nz/speech/aotearoa-new%2%A0zealand's-pacific-engagement-partnering-resilience>

fragiliserait fortement le régionalisme océanien, au moment même où les tensions géopolitiques se cristallisent dans la zone³⁷.

3.2. LA FRANCE, LA NOUVELLE-CALÉDONIE ET L'INDOPACIFIQUE

À la montée en puissance de la Chine dans les océans Indien et Pacifique a répondu la notion d'Indopacifique. La France a investi cette stratégie afin de ne pas se laisser distancer et a mobilisé son histoire et sa géographie dans les océans Indien et Pacifique afin de valoriser les attributs de puissance dont elle y dispose. Ainsi, le discours indopacifique de la France la présente comme une puissance océanique, insulaire et océanienne et la pose en acteur naturel d'enjeux maritimes globaux. Ce discours concourt également à réinvestir les Outre-mer français d'une dimension stratégique forte³⁸. La notion d'archipel France³⁹ évoquée par Emmanuel Macron lors des assises de l'Outre-mer en juin 2018 implique une vision réticulée, dans laquelle ces entités, mieux intégrées dans leur environnement régional, constituent des « territoires de rayonnement et d'influence⁴⁰ ». Cette stratégie est particulièrement avancée en Océanie.

Dans ce bassin, la Nouvelle-Calédonie joue un rôle-clé. L'archipel est historiquement perçu comme la clé de voute de la présence de la France en Océanie : c'est une réserve mondiale de nickel, qui dispose d'une ZEE représentant 19 % de la ZEE totale de la France et qui est le principal point d'ancrage des forces armées de la France en Océanie. L'archipel accueille en effet quelque 2 000 personnels des armées de terre, de l'air et de la marine ; des effectifs tout à la fois engagés dans la surveillance des ZEE des États voisins, le secours aux populations victimes de catastrophes naturelles ou la représentation diplomatique de la France. Ajoutons que, en 2016, la Nouvelle-Calédonie comme la Polynésie française deviennent des membres à part entière du Forum du Pacifique, une enceinte régionale pourtant réservée aux États souverains. La France a déployé une intense activité diplomatique pour parvenir à cet objectif, qui lui permet de mieux intégrer ses Outre-mer sur la scène. Par leur intégration au Forum des îles du Pacifique (FIP), la France cherche aussi à disposer de relais pour défendre sa conception des relations régionales, à accentuer le

³⁷ Anna Powles, « From Reset to Resilience: Unpacking Mahuta's Pacific Vision », *Incline. Understanding New Zealand's Place in the World*, 15.11.2021. <https://www.incline.org.nz/home/from-reset-to-resilience-unpacking-mahutas-pacific-vision>

³⁸ La France appuie sa dimension indopacifique sur sept Outre-mer : Mayotte, La Réunion, les Terres australes et antarctiques françaises, la Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, la Polynésie française et Clipperton.

³⁹ Discours du président de la République lors de la restitution des Assises de l'Outre-mer, Paris, 28 juin 2018.

⁴⁰ République française, Livre Bleu outre-mer, 2018, p. 15.

multilatéralisme et en cela à défendre dans la zone les équilibres internationaux. Ces Outre-mer peuvent être perçus comme des relais des positions de la France et de l'Union européenne en Océanie. L'importance du statut de membre du FIP insère davantage la France et ses Outre-mer et contribue à la présenter comme une puissance du Pacifique⁴¹.

Ces éléments conjugués font que Sonia Backès, présidente de la province Sud et cheffe de file des non-indépendantistes, considère, dans un éditorial publié dans *Le Monde* après la rupture du contrat des sous-marins, qu'« il n'est pas raisonnablement concevable de nourrir une ambition française dans le Pacifique sans compter sur la Nouvelle-Calédonie. Nous sommes la clé de voûte de cet axe indopacifique ». La Nouvelle-Calédonie étant nécessaire aux ambitions indopacifiques de la France, le texte conclut ainsi : « L'implication active de tous les élus français en faveur du maintien de la Nouvelle-Calédonie au sein de la République française est un geste nécessaire et attendu pour que survivent les ambitions françaises dans le Pacifique⁴². » Dans le contexte géopolitique actuel, la France a intérêt à maintenir ses bases de souveraineté en Océanie afin d'asseoir son ambition indopacifique, et ne pas nier la menace que l'influence de la RPC est susceptible de représenter en Nouvelle-Calédonie comme dans l'ensemble de l'Océanie. Dans la séquence référendaire que vit la Nouvelle-Calédonie depuis 2018, ces enjeux géopolitiques sont investis sur la scène calédonienne d'une dimension électorale évidente : ils mobilisent les électeurs, focalisent le débat sur des enjeux internationaux au détriment des projets politiques locaux et légitiment le maintien de la Nouvelle-Calédonie dans la France.

Cet emboîtement d'échelles était déjà au cœur des discours prononcés par Emmanuel Macron lors de son déplacement, en mai 2018, en Australie et en Nouvelle-Calédonie. À Sydney, le chef de l'État légitime la construction d'un partenariat fort et durable avec l'Australie par l'historicité des liens qui l'unissent à la France, par la présence territoriale de la France dans les océans Indien et Pacifique et par le déploiement dans ces bassins de forces navales françaises. Le lendemain, à la tribune de la Commission du Pacifique (organisation régionale basée à Nouméa), Emmanuel Macron expose devant les représentants des États et territoires océaniques une politique française particulièrement volontariste et constructive pour un espace pacifique qu'il confond largement dans un axe

⁴¹ Denis Fisher, « France "in", "of" or "from" the South Pacific Region? », *Journal de la Société des océanistes*, Paris, n° 135, 2013. <https://journals.openedition.org/jso/6702>

⁴² Sonia Backès « La Nouvelle-Calédonie est un levier essentiel pour affronter les enjeux de la région Indo-Pacifique », *Le Monde*, 29.09.2021.

indopacifique. Dans un troisième discours adressé aux Calédoniens, Emmanuel Macron évoque la perspective du scrutin d'autodétermination et affirme à plusieurs reprises le « destin commun » de la France avec le Pacifique. Ses propos insistent également sur l'engagement de la France dans « l'équilibre » et la « neutralité » d'une région qui suscite de plus en plus l'intérêt d'une stratégie chinoise, que le Président qualifie comme étant « parfois une volonté d'emprise sur certaines parties du Pacifique ». À la tendance hégémonique chinoise qu'il pointe dans le Pacifique, Emmanuel Macron oppose donc une vision multilatérale des relations régionales et internationales et pose la présence active de la France en élément de stabilité de la zone : l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, le partenariat approfondi entre la France et l'Australie et l'ambition indopacifique dessinent les enjeux-gigognes d'une région océanienne dont les équilibres internationaux sont en pleine évolution.

Cette vision est toutefois bousculée par le positionnement récent de l'Australie, qui fait le choix d'une alliance resserrée avec le Royaume-Uni et les États-Unis et d'une posture plus vindicative à l'encontre de la RPC. La rupture de confiance entre la France et l'Australie, ainsi qu'un positionnement désormais différent à l'égard de la RPC, isolent la France d'un de ses partenaires importants en Océanie et dans l'Indopacifique. Dans ce contexte, l'avenir incertain de la Nouvelle-Calédonie constitue une interrogation supplémentaire pour Paris mais aussi pour Canberra. Il interroge Paris, qui a tout à gagner à se maintenir dans l'archipel quel que soit le résultat des urnes et qui a également tout intérêt à ce que le territoire reste stable même si le dialogue entre les acteurs a été fragilisé par la séquence référendaire. Il inquiète aussi l'Australie, pour qui une Nouvelle-Calédonie indépendante appuierait l'influence déjà acquise par la RPC en Mélanésie, la flanquant d'un chapelet d'archipels qui pourraient contribuer à l'isoler de ses alliés. La France et l'Australie, qui sont frontaliers par l'intermédiaire de la Nouvelle-Calédonie, partagent des intérêts communs tant en Océanie qu'à une échelle globale, ce qui appelle au rétablissement d'un dialogue entre les deux pays.

L'Océanie connaît ces dernières années des évolutions géopolitiques importantes, dont les effets se font sentir à l'échelle des États comme sur la scène régionale. La sortie de l'Accord de Nouméa se fait dans un contexte géopolitique particulièrement tendu, que ne pouvaient pas anticiper les artisans et signataires de l'Accord en 1998. Les interrogations et les craintes que suscite la RPC s'invitent donc dans les débats sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie, au risque de transformer l'archipel en un sujet électoral et à focaliser l'attention sur ce que représente l'archipel pour la France. L'instrumentalisation des enjeux

internationaux et la campagne pour l'élection présidentielle de 2022 ne concourent pas à la sérénité d'un dialogue politique, également entamée par l'épidémie de COVID-19 qui frappe durement l'archipel depuis le mois de septembre 2021. Les sorties politiques qui entourent la Nouvelle-Calédonie à l'approche du référendum du 12 décembre 2021 témoignent de la fébrilité des acteurs qui, dans le contexte mouvant actuel, souhaitent savoir si la France peut compter à l'avenir sur la Nouvelle-Calédonie pour construire sa stratégie dans l'espace indopacifique. Si la Nouvelle-Calédonie ne peut pas faire abstraction de son environnement régional et international, il faut se garder de réduire l'enjeu référendaire à un choix géopolitique.

Au-delà du prisme français, le choix de la Nouvelle-Calédonie est attendu par beaucoup. Le processus référendaire est notamment surveillé par l'ONU puisque la Nouvelle-Calédonie est inscrite depuis 1986 sur la liste onusienne des pays à décoloniser. Il est attendu par les États insulaires, notamment mélanésiens, qui suivent le dossier depuis plus de quarante ans. Il l'est aussi par l'Australie et la Nouvelle-Zélande, très attentives aux évolutions qui se déroulent au large de leurs côtes et qui sont susceptibles de les affecter. En dépit du refroidissement net des relations entre la France et l'Australie, Canberra marque, depuis le début du processus référendaire, sa préférence pour une issue permettant le maintien de la France en Océanie, un maintien qu'elle juge nécessaire à la stabilité régionale. En intégrant la région à son ambition de puissance globale, la RPC bouscule les équilibres établis et pousse les puissances historiques à repenser et à muscler leurs politiques à l'égard d'États insulaires peu enclins à choisir entre Routes de la soie et Indopacifique.

Paris, le 20 novembre 2021



@TerraNovaThinkTank



@_Terra_Nova



Terra Nova- think tank

Terra Nova est un think tank progressiste indépendant ayant pour but de produire et diffuser des solutions politiques innovantes en France et en Europe.